



---

**Commission économique pour l'Europe**Comité directeur des capacités  
et des normes commerciales**Groupe de travail des normes de qualité  
des produits agricoles**

Section spécialisée de la normalisation de la viande

Trente et unième session

Genève, 28 et 29 août 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté\*****I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits notables survenus depuis la dernière session :
  - a) Faits récents survenus à l'Organisation des Nations Unies, à la Commission économique pour l'Europe et dans ses organes subsidiaires ;
  - b) Faits récents survenus dans d'autres organisations.
3. Mandat et méthodes de travail du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles et de ses sections spécialisées.
4. Enquête sur l'application des normes.
5. Révision de normes : Viande bovine – Carcasses et découpes.
6. Dématérialisation de la Norme pour la viande bovine – proposition de la délégation polonaise.
7. Débat sur la possibilité de définir une terminologie relative aux animaux d'élevage.
8. Alignement des codes de découpe de la CEE et des codes du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises.
9. Qualité gustative.

---

\* Les documents officiels relatifs à la réunion seront disponibles six semaines avant la session à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Trade/events/wp7/ge11-31st-2023>. Les représentants participant à la réunion sont priés de s'inscrire en ligne, à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/e/wp7/ge11-31st-2023>. En cas de difficultés lors de l'inscription, veuillez prendre contact avec le secrétariat par courrier électronique ([olga.kharitonova@un.org](mailto:olga.kharitonova@un.org)).



10. Activités de renforcement des capacités et de promotion.
11. Objectif de développement durable n° 12 et systèmes alimentaires durables : enjeux et considérations concernant la durabilité dans le secteur de la viande.
12. Questions diverses.
13. Travaux futurs.
14. Élection des membres du Bureau.
15. Adoption du rapport.

## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Les délégations adopteront l'ordre du jour.

*Document(s) :* Ordre du jour provisoire annoté (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/1)

### **2. Faits notables survenus depuis la dernière session**

#### **a) Faits récents survenus à l'Organisation des Nations Unies, à la Commission économique pour l'Europe et dans ses organes subsidiaires**

Le secrétariat présentera les questions découlant de travaux récents effectués par le secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, la Commission économique pour l'Europe (CEE), le Comité directeur des capacités et des normes commerciales ainsi que le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) qui ont une incidence sur les travaux de la Section spécialisée.

*Document(s) :* Rapport du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles sur sa soixante-dix-septième session (ECE/CTCS/WP.7/2022/2)

#### **b) Faits récents survenus dans d'autres organisations**

Les représentants d'autres organisations et les délégations des pays informeront la Section spécialisée des activités de leurs mandats qui présentent un intérêt pour ses travaux.

### **3. Mandat et méthodes de travail du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles et de ses sections spécialisées**

Conformément à son mandat, le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles réexamine ce dernier tous les cinq ans et le soumet pour approbation au Comité directeur des capacités et normes commerciales et au Comité exécutif de la CEE. À sa réunion de novembre 2022, le Groupe de travail a créé un groupe à composition non limitée constitué du Brésil, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique et de la Pologne, ouvert aux autres pays manifestant leur intérêt. Ce groupe de travail à composition non limitée procède actuellement à l'examen du mandat et des méthodes de travail et soumettra une proposition au Groupe de travail, pour examen à sa réunion de novembre 2023.

Le secrétariat informera la Section spécialisée de l'état actuel des discussions au sein du groupe de travail à composition non limitée. Les délégations sont invitées à faire part de leurs observations concernant les modifications proposées et à formuler des suggestions supplémentaires.

*Document(s) :* Mandat du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (2018) (ECE/CTCS/2019/12)

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles : méthodes de travail

Proposed revisions to the Terms of Reference of the Working Party on Agricultural Quality Standards – comparison to the 2018 version (Propositions concernant la révision du mandat du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles – comparaison avec la version de 2018) (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/INF.1)

#### 4. Enquête sur l'application des normes

En vue de recueillir des données sur l'incidence des normes de la CEE, le secrétariat de la CEE et le Bureau du WP.7 ont, au début de l'année 2023, lancé une enquête sur l'application de ces normes et leur articulation avec la législation des pays participants.

La Section spécialisée est invitée à examiner les résultats de cette enquête. Elle est invitée également à fournir des informations complémentaires et à faire des propositions concernant les données et les références susceptibles d'être utilisées pour évaluer et déterminer l'incidence des normes.

*Document(s) :* Preliminary survey findings (Résultats préliminaires de l'enquête) (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/INF.2)

#### 5. Révision de normes : Viande bovine – Carcasses et découpes

À sa session de 2022, la Section spécialisée avait décidé d'intégrer les codes du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (codes SH) dans les codes de découpe de la Norme CEE-ONU pour la viande bovine – Carcasses et découpes. Le secrétariat avait aussi informé les délégations des modifications apportées aux termes russes dans le tableau multilingue figurant dans la Norme, lesquelles avaient été effectuées à des fins d'harmonisation avec la terminologie utilisée dans les dernières normes relatives à la viande adoptées en Fédération de Russie. Les modifications proposées, telles qu'elles figurent dans le document ECE/CTCS/WP.7/2022/18, ont ensuite été approuvées par le Groupe de travail à sa réunion de novembre 2022.

La Section spécialisée avait également décidé d'entreprendre un examen de l'ensemble de la Norme pour la viande bovine – Carcasses et découpes. En 2023, la Norme a été examinée par un groupe de travail du Rapporteur dirigé par la délégation australienne.

La Section spécialisée est invitée à examiner les modifications qu'il est proposé d'apporter à la Norme pour la viande bovine – Carcasses et découpes.

*Document(s) :* Proposed revisions to the Standard for Bovine Meat – Carcasses and Cuts (Propositions de modifications à apporter à la Norme pour la viande bovine – Carcasses et découpes) (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/3)

Standard for Bovine Meat – Carcasses and Cuts: comparison to the 2015 version (Norme pour la viande bovine – Carcasses et découpes : comparaison avec la version de 2015) (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/INF.3)

#### 6. Dématérialisation de la Norme pour la viande bovine – proposition de la délégation polonaise

À la session de 2022 de la Section spécialisée, la délégation polonaise avait proposé d'inclure dans les travaux futurs la création d'un groupe de travail du Rapporteur chargé de réfléchir à la dématérialisation de la Norme CEE-ONU pour la viande bovine – Carcasses et

découpes. Elle s'était portée volontaire pour diriger l'élaboration d'un projet de plan de travail et mettre sur pied ce groupe du Rapporteur. En 2023, trois réunions informelles ont été organisées en vue de définir la portée des travaux proposés.

La Section spécialisée est invitée à examiner la proposition de la délégation polonaise.

*Document(s)* : Proposition de la délégation polonaise relative à la dématérialisation de la Norme pour la viande bovine – Carcasses et découpes (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/4)

## **7. Débat sur la possibilité de définir une terminologie relative aux animaux d'élevage**

À la session de 2022 de la Section spécialisée, la délégation australienne avait fait le point sur les travaux menés en vue de l'élaboration des directives australiennes concernant la terminologie relative à l'élevage bovin (*National Bovine Livestock Language Guidelines of Australia*). Élaborées dans le cadre d'un processus consultatif, ces directives auront un statut de norme d'application volontaire et définiront une terminologie harmonisée pour la description des bovins sur pied.

La Section spécialisée avait décidé d'ouvrir un débat sur la possibilité d'élaborer des directives pour la terminologie relative aux animaux d'élevage, sur la base de l'expérience de l'Australie, et d'inscrire cette question à son ordre du jour pour 2023. Elle est invitée à décider s'il serait opportun de définir une terminologie relative aux animaux d'élevage sous les auspices de la CEE.

*Document(s)* : National Bovine Livestock Language Guidelines of Australia (Directives australiennes concernant la terminologie relative à l'élevage bovin) (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/INF.4)

## **8. Alignement des codes de découpe de la CEE et des codes du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises**

À sa session de 2022, la Section spécialisée avait approuvé la proposition du groupe du Rapporteur visant à inclure les codes SH à six chiffres dans la Norme CEE-ONU pour la viande bovine – Carcasses et découpes. Cette modification a ensuite été approuvée par le Groupe de travail à sa réunion de novembre 2022.

La Section spécialisée avait également décidé de continuer à travailler sur l'alignement des codes de découpe de la CEE et des codes du SH, comme l'avait proposé le groupe du Rapporteur (ECE/CTCS/WP.7/2022/17). Elle est invitée à définir les prochaines étapes de ces travaux.

## **9. Qualité gustative**

Le Groupe des références scientifiques sur la qualité gustative communiquera à la Section spécialisée des informations concernant les nouveaux développements dans le domaine de la recherche sur la qualité gustative et la base de données sur la qualité gustative. La Section spécialisée est invitée à discuter de ces nouveaux développements, à partager des données supplémentaires et à échanger des points de vue sur la question.

## **10. Activités de renforcement des capacités et de promotion**

La Section spécialisée échangera des informations sur les activités de renforcement des capacités et de promotion, ainsi que sur les nouveautés en ce qui concerne les outils et les méthodes qui facilitent l'application des normes.

Les délégations sont invitées à partager des informations sur les activités en cours, ainsi que sur les besoins en matière de renforcement des capacités.

## 11. Objectif de développement durable n° 12 et systèmes alimentaires durables : enjeux et considérations concernant la durabilité dans le secteur de la viande

À sa session de 2022, la Section spécialisée avait organisé un séminaire qui portait sur des questions liées à la durabilité dans le secteur de la viande, y compris l'évaluation des avantages de la production animale et ses répercussions. Ce point de l'ordre du jour fera l'objet d'un séminaire de suivi sur les enjeux et considérations concernant la durabilité dans le secteur de la viande, et d'une discussion sur les actions et le rôle potentiels de la Section spécialisée à cet égard.

## 12. Questions diverses

Toute autre question présentant un intérêt pour les travaux de la Section spécialisée peut être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

## 13. Travaux futurs

La Section spécialisée examinera la question de ses travaux futurs.

## 14. Élection des membres du Bureau

La Section spécialisée élira un(e) président(e) et un(e) ou des vice-président(e)(s) pour un mandat d'un an.

## 15. Adoption du rapport

La Section spécialisée adoptera le rapport de la session.

*Document(s) :* Rapport de la Section spécialisée de la normalisation de la viande sur sa trentième et unième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/2).

## III. Calendrier provisoire

Lundi 28 août	10 heures-13 heures	Points 1 à 5
	15 heures-18 heures	Points 6 à 10
Mardi 29 août	10 heures-13 heures	Points 11 à 14
	15 heures-18 heures	Point 15